

Rothschild & Co Asset Management Europe

Politique d'Engagement





La politique d'engagement de Rothschild & Co Asset Management Europe

Notre philosophie

“Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins”, Commission Brundtland, ONU – 1987

Nous considérons que la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans notre gestion permet la mise en œuvre de la notion de développement durable au sein des métiers de l'investissement.

Ils sont le point de départ à la mise en œuvre d'une politique d'engagement active, dont le but est de sensibiliser et d'influencer les pratiques des sociétés.



1 | Introduction

Rothschild & Co Asset Management Europe construit une démarche d'investissement responsable pragmatique depuis 2011, date à laquelle nous sommes devenus signataires des Principes pour l'Investissement Responsable édictés par l'ONU.

Depuis cette date, notre démarche repose sur deux piliers complémentaires :

- l'intégration des enjeux ESG dans l'analyse financière ; elle est au service de notre gestion de conviction en nous permettant d'avoir une vision renforcée des sociétés dans lesquelles nous investissons,
- une politique d'engagement ; qui nous permet d'avoir un impact sur les sociétés de notre univers d'investissement.

Nous sommes convaincus que les challenges environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels font face nos sociétés nécessitent une adaptation de notre modèle économique et donc de l'ensemble des secteurs d'activité.

Nous souhaitons être partie prenante de cette transformation :

- en influençant les sociétés de notre univers d'investissement à faire évoluer leurs pratiques,
- en participant à l'orientation des flux financiers vers les acteurs qui intègrent la mesure de ces enjeux dans leur stratégie et apportent des solutions concrètes.

Au titre de notre responsabilité fiduciaire, l'intégration des enjeux ESG nous semble également essentielle puisque ces challenges et la manière dont ils sont relevés par les différents acteurs économiques sont sources d'opportunités et de risques que nous devons intégrer dans nos stratégies de gestion.

Nous considérons ainsi l'intégration des enjeux ESG à la fois comme un vecteur de performance mais également comme un vecteur de changement.

Le lancement de la gamme R-co 4Change illustre notre volonté d'aller aujourd'hui plus loin via :

- le lancement de solutions d'investissement qui adressent des thématiques ESG ciblées,
- un renforcement de notre politique d'engagement.

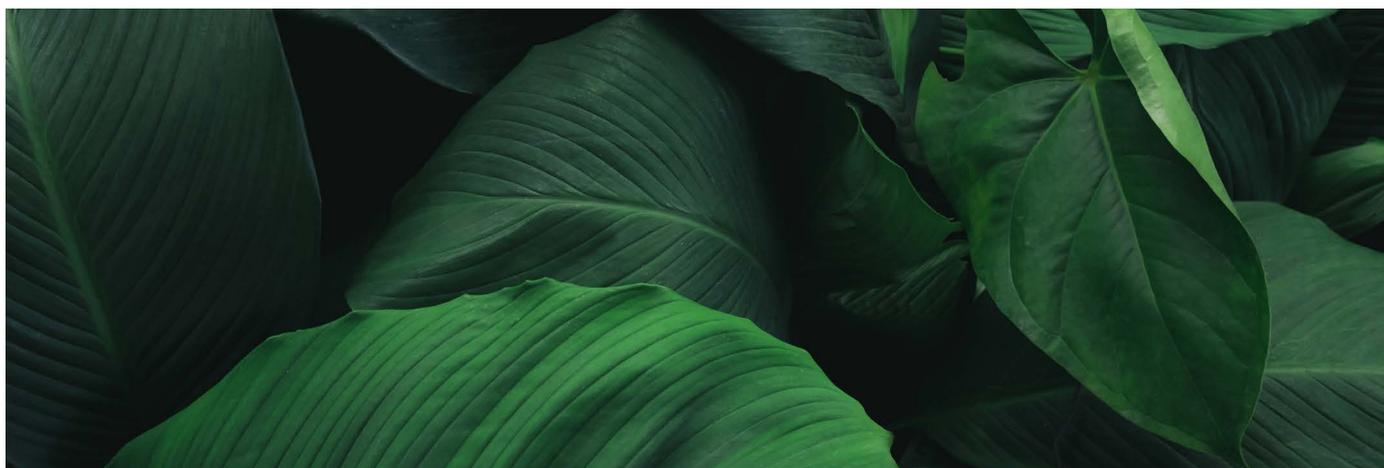
2 | Mise en œuvre de notre politique d'engagement au sein de la gestion directe

► Le dialogue avec les émetteurs :

- Lors de nos rencontres avec les dirigeants de sociétés, nous les interrogeons sur les pratiques et stratégies mises en œuvre relatives aux enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.
 - Nous identifions les enjeux clefs ESG relatifs à leur industrie et étudions le positionnement de la société face à ces enjeux et les réponses apportées,
 - Nous vérifions la cohérence entre le discours et les actes concrets mis en œuvre (politique d'investissement, stratégie de réduction des émissions, sensibilisation des équipes à l'atteinte d'objectifs notamment),
 - Nous échangeons sur les “*best practices*” au sein de leur secteur et pouvons leur proposer des indicateurs pertinents à suivre sur certains sujets.
- En cas d'émergence d'une controverse sur l'une de nos participations, nous nous efforçons de contacter l'équipe dirigeante dans un délai raisonnable pour obtenir un maximum d'informations.
 - Nous décidons ensuite si nous devons exclure, réduire ou renforcer (dans le cadre notamment d'une controverse infondée) le poids de cette valeur dans nos portefeuilles et, si oui, avec quelle pondération.
 - Nous pourrions être amenés à nous séparer d'un titre si les pratiques ESG d'une société n'évoluaient pas ou si une société ne tenait pas ses engagements (réduction des émissions/arrêt de centrales polluantes par exemple) sur une certaine période.
- Nous pouvons être amenés à engager un dialogue actif avec des sociétés suspectées de ne pas respecter certains Principes Fondamentaux ou sur lesquelles des suspicions existent en matière de respect des conventions de Oslo et Ottawa.
 - Lorsque nous décidons de mettre en place une nouvelle liste d'exclusions au sein de l'un de nos fonds, nous nous efforçons de mener une démarche d'engagement préalablement à la phase de désinvestissement potentielle afin de sensibiliser les émetteurs.

► Une politique de vote qui respecte les principes d'investissement responsable

- Depuis 2011, nous avons mis en place une politique de vote qui favorise les principes d'Investissement Responsable.
- La société spécialisée Institutional Shareholder Services (ISS, <https://www.issgovernance.com/>) analyse les propositions de résolutions de vote et formule des recommandations de vote argumentées qui respectent les principes d'investissement responsable.
- Les modalités relatives à l'exercice de notre politique de vote sont disponibles dans les documents **Politique de vote qui favorise les principes d'investissement responsable** et **Rapport sur l'exercice des droits de vote**, disponibles sur notre site internet.





► **Notre implication dans des initiatives de place pour promouvoir l'investissement responsable**

- Nous sommes signataires des UN-PRI depuis 2011. Depuis cette date, nous faisons ainsi progresser chaque année, soit notre méthodologie d'intégration des enjeux ESG, soit les montants d'actifs couverts par notre process d'investissement responsable, soit notre politique d'engagement. Notre adhésion aux UNPRI est un moteur pour améliorer nos pratiques en matière d'investissement responsable année après année.
- Nous sommes impliqués l'initiative d'engagement collaboratif : Climate Action 100+ depuis 2019 et espérons également nous investir dans les engagements collaboratifs proposés par les UNPRI au cours de l'année 2020.
- Nous rejoignons le Comité d'Investissement Responsable de l'AFG à la rentrée 2019 pour nous investir dans les réflexions autour de l'Investissement Responsable
- Le groupe Rothschild & Co est signataire du Carbon Disclosure Project et s'engage à une transparence en matière de publication des indicateurs environnementaux relatifs à son activité. En 2018, le Groupe a fait appel aux services de professionnels pour initier un projet tendant à favoriser une meilleure connaissance, compréhension et prise en compte des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

► **Un effort de transparence accru**

- Un rapport d'engagement sera publié annuellement, il intégrera le nombre de sociétés rencontrées chaque année et un point sur les principales actions d'engagement menées
- La publication semestrielle de données ESG sur nos principaux fonds
- La publication d'une newsletter ISR semestrielle visant à promouvoir et à informer sur l'investissement responsable
- La publication annuelle d'un rapport de votes aux assemblées
- La mise à jour annuelle de notre Code de Transparence

Contacts

France - Royaume-Uni

Paris

29, Avenue de Messine
75008 Paris
+33 1 40 74 40 74

Suisse

Geneva

Equitas SA
Rue de la Corrairie 6
1204 Geneva
+41 22 818 59 00

Allemagne - Autriche

Frankfurt

Börsenstraße 2 - 4
Frankfurt am Main 60313
+49 69 299 8840

Belgique - Pays-Bas - Luxembourg

Brussels

Avenue Louise 166
1050 Bruxelles
+32 2 627 77 30

Italie - Espagne

Milano

Via Santa Radegonda 8
Milano 20121
+39 02 7244 31